



SEMINAIRE SUR "L'ASSURANCE QUALITE ET SECURITE SANITAIRE, ELEMENTS ESSENTIELS POUR LA PROMOTION DE LA COMMERCIALISATION ET DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS DE LA PECHE"

**ACCREDITATION D'UN SERVICE  
D'INSPECTION SELON ISO/CEI 17020  
et  
ACCREDITATION DES LABORATOIRES  
D'ESSAI SELON ISO/CEI 17025**

Cas de la Mauritanie

**Dr Amadou Mamadou NIANG**  
**DMV, MSc Santé Publique, SSA**  
**Directeur Adjoint de l'ONISPA**  
**6-7 Décembre 2017, Casablanca**

# Introduction

La démarche qualité procure un savoir-faire et un savoir-être tandis que l'accréditation qui est le couronnement de cette démarche qualité contribue la faire savoir.

# Définitions

**L'Accréditation** : la procédure par laquelle un **organisme autorisé (Organisme accréditeur)** atteste par une reconnaissance officielle qu'un **organisme ou une personne est compétente pour réaliser des tâches particulières.**

**La Certification** : l'assurance écrite donnée par **une tierce partie** qu'un produit (ou un service), processus, personnel, organisme ou système de management est **conforme à des exigences spécifiques**

# Les différentes phases du processus d'accréditation

## Phase préparatoires :

- Interne : L'organisme s'organise par des réunions de sensibilisation, des ateliers de formation pour son personnel technique. Au cours de ces réunions et ateliers les enjeux, les exigences, la terminologie seront expliqués.

Un diagnostic de la situation de l'organisme par rapport à la norme visée est effectuée par le personnel.

# Les différentes phases du processus d'accréditation

## Phase préparatoires :

- Externe : Avec l'assistance d'un cabinet conseil.

L'organisme, fort du diagnostic qu'il a effectué, dresse un plan d'action avec l'aide du cabinet conseil (Consultants) en se basant sur le rapport du diagnostic.

## Les différentes phases du processus d'accréditation

☞ Phase de mise en œuvre du plan d'action :  
rédaction et application des documents

- Manuels techniques et qualité
- Procédures
- Protocoles
- Fiches techniques

# Les différentes phases du processus d'accréditation

## Phase des audits :

- Audits internes : ce sont ceux que l'organisme réalise par des auditeurs internes préalablement qualifiés au sein de son personnel technique. Les rapport de ces audits serviront tant au niveau de l'audit à blanc externe qu'au niveau de l'audit initial.

## Les différentes phases du processus d'accréditation

- Audits externes : ce sont ceux que l'organisme fait faire par un/des auditeurs externes (cabinet conseil). Les rapports de ces audits serviront au niveau de l'audit initial. Toutefois, ces audits externes ne sont pas une obligation (une exigence de la norme-17020 et 17025).



## Les différentes phases du processus d'accréditation

- ➡ Réalisation de la Revue de Direction :
  - Réunion regroupant le staff de management et les entités de l'organisme au cours de laquelle un bilan du plan d'action est établi. Des justifications sont apportées pour les actions non réalisées. Ajustements et reprogrammation sont effectués.

Le rapport (Compte rendu de cette RD) est une pièce maîtresse lors de l'audit initial.

## Les différentes phases du processus d'accréditation

- ☞ Formulation de la demande d'accréditation auprès de l'organisme accréditeur
  - L'organisme national ou international est contacté pour arrêter, d'un commun accord avec l'organisme demandeur, les dates et modalités de l'audit initial.  
Les formalités administratives sont accomplies par échanges de courriers.

# Les différentes phases du processus d'accréditation

## **Audit initial :**

- Réunion d'ouverture : elle regroupe tous les services, personnes à auditer et les auditeurs. Au cours de cette réunion, le champ d'accréditation (portée) est définitivement arrêté. Le programme et les modalités sont confirmés.

Des débriefings sont effectués en fonction de l'évolution de l'audit.

## Les différentes phases du processus d'accréditation

- Réunion de clôture : elle regroupe les mêmes services et personnes qu'à la réunion d'ouverture. Les résultats de l'audit sont donnés : forces et faiblesses de l'organisme audité. Le nombre d'écart sont donnés et pondérés (Majeurs, Mineurs), des remarques (Pistes d'amélioration). Durant la réunion, la parole est donnée aux audités pour apporter des justificatifs, des arguments, défendre des positions à propos des écarts et de leur pondération. Les fiches des écarts sont signées par les audités.

## Les différentes phases du processus d'accréditation

Tous les écarts doivent faire l'objet d'un plan d'action pour leur correction. Ce plan devra être approuvé par les auditeurs avant sa mise en œuvre.

Le rapport d'audit avec un avis motivé des auditeurs auquel est annexé le plan d'action correctif est soumis au comité d'accréditation.

## Les différentes phases du processus d'accréditation

- ➡ **Les résultat** : le comité d'accréditation rend sa décision (il tient compte de l'avis des auditeurs).  
Le résultat est communiqué à l'organisme audité par écrit.  
Un résultat positif s'accompagne d'une attestation d'accréditation.

# Schéma général du processus d'accréditation



# Conclusion

## ➤ **Avantages de l'accréditation :**

- Renforcement de la confiance du client,
- Accès à de nouveaux marchés pour les produits à l'export,
- Compétitivité des services offerts.
- Renforcement de la crédibilité de l'inspection,
- Harmonisation des procédures de travail
- Amélioration des conditions de prise de décision, etc.



# Conclusion

## ➤ Mais des coûts :

- Liés à l'investissement dans les équipements/matériels et installations
- Liés à la formation du personnel
- Liés à l'expertise
- Liés aux audits (initial, de suivi, renouvellement)

# DIRECTIVES GENERALES SUR L'ECHANTILLONNAGE

## CAC/GL 50-2004

### Objectifs

- Le principe du Codex (SPS/TBT) : protéger la santé des consommateurs et d'assurer des pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires.
- Le Codex : Plans d'échantillonnage conçus de façon à assurer que des pratiques d'échantillonnage loyales et valides soient utilisés pour vérifier la conformité d'une denrée alimentaire par rapport à une norme spécifique

# DIRECTIVES GENERALES SUR L'ECHANTILLONNAGE

## ➤ **Nature du contrôle :**

- Caractère applicable à chaque individu du lot ou au lot entier (approche statistique)

## ➤ **Nature du caractère à contrôler**

- Caractère qualitatif : présence ou absence du caractère contrôlé ou caractère bon ou mauvais
- Caractère quantitatif : caractère mesuré sur une échelle continue : caractère de composition

## ➤ **Choix du niveau de qualité**

- En fonction du type de risque : non conformité critique/ non critique

## ➤ **Nature du lot**

- Produits pré-emballés ou en vrac

# DIRECTIVES GENERALES SUR L'ECHANTILLONNAGE

## ➤ **Composition de l'échantillon**

- Echantillon composé d'une seule unité
- Echantillon composé de plus d'une unité

## ⇒ Choix du type de plans d'échantillonnage

Plans d'échantillonnage avec critères d'acceptation pour contrôle statistique de la qualité

- pour le contrôle d'une teneur moyenne de la caractéristique
- pour le contrôle du pourcentage d'individus défectueux d'un lot
- dénombrement et définition des individus non conformes dans l'échantillon (plan aux attributs)
- comparaison de la moyenne d'échantillon à une expression algébrique (plan aux mesures)

*Merci de votre attention*